

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 AVRIL 2018

Etaient Présents 51 titulaires, 2 suppléants, 16 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Cédric PUCHEU, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Pierre-Félix CAUHAPÉ	à	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Mailys DEL PIANTA	à	Dominique FOIX
	Gérard ROSENTHAL	à	André LABARTHE
	Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Maité POTIN	à	Marc OXIBAR
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Anne BARBET	à	Jean-Michel IDOPE
	Martine MIRANDE	à	Jean CASABONNE
	Christophe GUERY	à	Evelyne BALLIHAUT

REÇU
Le 16 AVR. 2018
SOUS-PREFECTURE
OLORON-MÉRIE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE
Yves CALIARO suppléant de Jean LABORDE

Absents : Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS (excusé), Claude LACOUR (excusé), Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Dominique LAGRAVE (excusé)

RAPPORT N° 29-180412-CUL-

JUNTE DE RONCAL

Mme ETCHENIQUE indique que la Communauté de Communes du Haut Béarn détient, en matière d'action culturelle, la compétence statutaire suivante : participation à des manifestations culturelles et économiques d'intérêt communautaire.

Dans ce cadre, elle assure au titre de la Junte de Roncal, une maîtrise d'ouvrage partagée, avec la commune d'Isaba. La manifestation est menée en partenariat avec les communes de la Vallée de Barétous.

Il s'agit d'une manifestation, en commémoration du plus ancien traité de paix d'Europe en vigueur entre les vallées de Barétous et de Roncal, qui se déroule tous les ans le 13 juillet.

La présente délibération vise à valider le partenariat, pour lequel les éléments budgétaires sont inscrits au Budget Primitif 2017 (Dépenses : 7.200 € / Subvention du Département 64 : 1.000 €).

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 68 voix pour et 1 abstention (M. GASTOU)

- **VALIDE** ce partenariat,
- **SOLLICITE** ledit financement auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document visant la mise en œuvre de la manifestation, notamment la convention présentée en annexe,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 avril 2018

Suivent les signatures



Affiché le 16.04.18

Le Président

Daniel LACRAMPE

